

Ce fut la fameuse Charte d'Amiens de 1906 qui spécifie expressément :

« ...En ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

« ...En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérales n'ayant pas en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté, la transformation sociale. »

Cette prédilection pour l'action directe, cette défiance à l'égard de l'État et des partis semblaient alors assez générales dans le monde ouvrier, et elles s'affirmèrent à nouveau au Congrès confédéral du Havre, en 1912.

Certes, on en discutait longuement et âprement dans les organisations, mais, malgré les polémiques et certaines intempérances de langage, il n'était pas question sérieusement de scissions. Tous les syndiqués savaient que la C.G.T. demeurait la maison commune, qu'on y trouvait malgré tout, une atmosphère de compréhension et de tolérance, qu'il n'y serait pas question de déviationisme, ni d'hérésie, qu'on y conservait le droit à la liberté de pensée, de parole et de critique.



La première scission (1921)

La première guerre mondiale (1914-1918), qui a bouleversé tant d'institutions et d'idées, a profondément modifié aussi les conditions de vie économique, comme aussi la structure syndicale et le comportement des syndiqués. Le fait nation s'est révélé brutalement à tous, même à ceux qui en contestaient la réalité ; la solidarité internationale s'est révélée moins solide qu'on l'avait pu penser et qu'on l'avait souhaité, et les conditions économiques, politiques et sociales n'étaient plus, en 1919, ce qu'elles avaient été en 1914. Ceux qui avaient cru qu'on pourrait simplement reprendre les mêmes habitudes, suivre les mêmes traditions, avoir recours aux mêmes solutions éprouvées, furent cruellement déçus. Un monde inconnu apparaissait avec de nouveaux problèmes, des techniques et des mentalités nouvelles, tout était à repenser et à réorganiser et le syndicalisme ne pouvait plus exactement être ce qu'il avait été. C'est un monde ouvrier nouveau qui allait reprendre la lutte dans des conditions nouvelles.

LE CHEMIN DU SYNDICAT

Les esprits avaient aussi évolué. La progression constante de l'activité industrielle avait augmenté le nombre des salariés, le syndicalisme était entré dans les mœurs, les trois lettres fatidiques « C.G.T. » faisaient moins peur, les Pouvoirs publics, obligés de tenir compte de l'opinion ouvrière, venaient, en 1919, de concéder la loi de 8 heures, établissant ainsi ce régime des « trois huit » que les travailleurs organisés réclamaient depuis plus de 30 ans ; aussi, un grand nombre de salariés, jusqu'alors indifférents, prirent le chemin du syndicat et la C.G.T. put s'enorgueillir, en 1920, de près de 2 millions d'adhérents.

Chiffre considérable, jamais approché jusqu'alors et qui réjouissait les trésoriers, mais qui ne laissait pas sans inquiétude les secrétaires responsables et les vieux militants. Deux millions de syndiqués, certes, c'est une force et une victoire, mais deux millions de syndiqués nouvellement recrutés et peu conscients, ne font pas deux millions de syndicalistes. Beaucoup de ces nouveaux venus ignorent tout des traditions et de l'action syndicales, des luttes auxquelles il faudra prendre part, des obligations à respecter, des sacrifices qu'il faudra consentir. Ils sont pleins de bonne volonté et d'ardeur, sans doute, mais ils sont venus au syndicat parce qu'ils le sentaient fort et beaucoup l'abandonneront aux premières difficultés. Surtout, peu

habitué aux problèmes sociaux, ils distingueront mal le souhaitable du possible et se laisseront facilement séduire par les programmes simplistes et les solutions démagogiques que certains leur proposeront. A un Merrheim qui leur conseille l'étude approfondie des réalités économiques, l'établissement du contrôle ouvrier avec des responsabilités, ils préféreront des orateurs éloquents qui célébreront les masses et leurs immenses possibilités et qui feront d'eux les instruments d'une action politique en vue de la conquête du pouvoir.

LA RÉVOLUTION RUSSE ET SES CONSÉQUENCES

Un fait nouveau commandait alors tous les problèmes, comme il passionnait tous les esprits : la Révolution russe d'octobre 1917, son retentissement et ses conséquences.

Le parti communiste avait pris le pouvoir, établi partout des conseils d'ouvriers et de soldats, les fameux Soviets, et il menait une lutte sans merci contre tous les tenants de l'ancien régime, les représentants des autres partis et leurs alliés occidentaux. C'était un parti nouveau par sa structure et sa tactique, parti discipliné, centralisé, autoritaire, qui se déclarait lui-même « monolithique », n'acceptait et ne tolérait aucune déviation et réprimait impitoyablement tout écart de pensée et toute hérésie ; se réclamant de la stricte observance marxiste, il entendait subordonner l'action des masses ouvrières organisées aux directives du parti considéré comme « l'aile marchante » et la « tête pensante » du prolétariat.

Et cela posait à nouveau le vieux problème des liaisons syndicat et parti ; les guesdistes l'avaient jadis évoqué, les communistes le faisaient à leur tour, car le triomphe des Soviets en Russie avait fait naître, dans tous les pays de l'Europe, des partis communistes plus ou moins puissants, plus ou moins actifs, mais en ce qui concernait la France, réunissant des militants nombreux, actifs, dynamiques, convaincus et peu scrupuleux quant aux moyens d'action.

Rien d'étonnant à ce qu'on vit s'opposer, dans nos organisations ouvrières d'après-guerre, ceux qui restaient fidèles à l'indépendance syndicale, à la Charte d'Amiens et à l'action directe, et ceux qui, gagnés à l'idéologie communiste, acceptaient de subordonner le syndicat au parti et qui pensaient trouver dans Marx, interprété par Lénine, la solution de tous les problèmes. Se joignaient à eux un certain nombre de militants mécontents de l'action de la C.G.T. pendant la guerre, de son adhésion à l'Union sacrée et des tendances du Bureau Confédéral qu'ils jugeaient trop modérées.

Il n'est pas question de reprendre ici un débat dont la solution dépend de sentiments et d'idées personnels. Rappelons pourtant que, dans le mouvement syndical, la sympathie des adhérents

était acquise sans réserves à la République des Soviets, que les syndiqués condamnaient énergiquement et unanimement les tentatives des gouvernements capitalistes pour la détruire, qu'ils dénonçaient l'appui donné aux généraux d'ancien régime, à Youdenitch comme à Koltchak, à Denikine comme à Wrangel, qu'ils protestaient contre la fameuse politique du « cordon sanitaire » ou du « fil de fer barbelé », qu'ils suivaient avec passion toutes les réformes élaborées dans la Russie neuve dans lesquelles ils voyaient la réalisation progressive du socialisme. Mais, là n'était pas la question, il s'agissait du destin du parti communiste en France.

Malgré leurs dénégations, sincères ou non, les ouvriers communistes qui s'étaient groupés en Comités Syndicalistes Révolutionnaires (C.S.R.) faisaient dans les syndicats besogne de « noyauteurs » et étaient les éléments de manœuvre d'une idéologie politique, qui attendait d'eux une obéissance et une soumission absolues au nom du marxisme et qui ne tardera pas, d'ailleurs, à condamner sans ménagement et à exclure tous ceux qui prétendaient conserver quelque indépendance de pensée.

LA RUPTURE

Deux années de polémiques pendant lesquelles on discutait à l'aprement du comportement de la C.G.T. et de ses responsables au cours de la guerre, deux années de malaise et d'incertitude aboutirent à la rupture au Congrès de Lille, en juillet 1921.

Dès juillet 1919, avait été reconstituée, à Amsterdam, l'ancienne centrale internationale, la F.S.I. (Fédération Syndicale Internationale), mais Moscou, de son côté, était en train de constituer une nouvelle centrale d'obéissance communiste, l'I.S.R. (Internationale Syndicale Rouge), et le Congrès de Lille, du 25 au 30 juillet, allait avoir à se prononcer à la fois sur une politique passée et sur une orientation pour l'avenir. Ce fut un des congrès les plus agités, les plus houleux, les plus tumultueux ; les débats y furent empreints d'une rare violence et les incidents nombreux dans la salle comme en commission et dans les couloirs. On y perdit un peu de vue les tâches et responsabilités propres et immédiates du syndicalisme, comme ses possibilités d'action, pour polémiquer presque uniquement sur l'attitude à prendre à l'égard de Moscou, considéré déjà comme la Mecque d'une religion nouvelle.

La thèse de la « Révolution permanente » que préconisait alors la doctrine léniniste, s'opposait à celle des conquêtes sociales et des améliorations possibles de la condition ouvrière, même en régime capitaliste, et les effectifs étaient sensiblement les mêmes des deux côtés.

Léon Jouhaux et ses amis défendaient la politique de la présence, c'est-à-dire la présence syndicale partout où sont mis en cause et discutés les intérêts du monde du travail, afin de présen-

ter et défendre vigoureusement le point de vue des salariés, mais il fut âprement combattu et n'obtint pour son rapport moral que 1.556 voix contre 1.348 (avec 46 abstentions). De même, ce Congrès ne vota que par 1.582 voix contre 1.325 (avec 66 abstentions), une motion confirmant la Charte d'Amiens et refusant d'accommoder l'autonomie et les destinées du syndicalisme aux directives d'un parti politique ou d'un gouvernement, fussent-ils marxistes.

C'était une majorité, certes, mais bien faible. La minorité refusa de s'incliner, de dissoudre ses Comités Syndicalistes Révolutionnaires qui étaient des fractions organisées à l'intérieur des syndicats et la scission de 1921 coupa en deux les forces syndicales pour la plus grande satisfaction du patronat. Une nouvelle centrale, la Confédération Générale du Travail Unitaire (C.G.T.U.) fut constituée, dans laquelle se trouvèrent des communistes, des sympathisants et aussi un certain nombre de syndicalistes révolutionnaires qui, mécontents de ce qu'ils appelaient les compromissions et les abandons de la politique de la présence, pensaient trouver dans la nouvelle centrale un climat plus favorable à leurs conceptions. Ils espéraient y trouver aussi, comme on le leur promettait, entière liberté d'expression et d'action, mais ne tardèrent pas à comprendre et à abandonner un groupement dont ils ne supportaient pas le totalitarisme.

LA SCISSION ET SES CONSÉQUENCES

La scission syndicale avait d'ailleurs été précédée par la scission dans le parti socialiste (S.F.I.O.). Dès le Congrès de Paris, à la veille de l'Armistice, ceux qu'on appelait jusqu'alors les minoritaires, qui condamnaient l'Union sacrée et étaient favorables sans réserves à la Révolution russe et à la politique de l'U.R.S.S., se révélèrent majoritaires, obtenant 1.528 voix contre 1.212 (avec 181 voix pour une thèse centriste), ce qui entraîna une réorganisation correspondante de la Commission administrative. Frossard, alors communiste, devint secrétaire général en place de Dubreuilh et Marcel Cachin remplaça, à la direction de « *L'Humanité* », Renaudel qui avait démissionné. Le Congrès de Tours, en décembre 1920, n'eut guère qu'à ratifier le fait accompli. Il y aura donc désormais en France deux partis se réclamant du marxisme, l'ancienne S.F.I.O. et la nouvelle S.F.I.C. (Section Française de l'Internationale Communiste).

Au point de vue syndical, il y aura pendant quinze ans deux centrales : C.G.T. et C.G.T.U., qui dépenseront une bonne part de leur activité et de leurs ressources dans des polémiques passionnées.

La première conséquence de cette scission fut de diminuer considérablement la puissance et le rayonnement du syndicalisme et son attirance sur les travailleurs de la base. La C.G.T. unique

avait près de deux millions d'adhérents au début de 1920, mais il n'y avait plus guère qu'un million de syndiqués en 1923, probablement 600.000 à 700.000 pour la C.G.T. et 300.000 à 400.000 pour la C.G.T.U. Encore s'agissait-il là de chiffres officiels fournis par les dirigeants, c'est-à-dire volontairement optimistes.

C'est à cette époque que les syndicats chrétiens se réunirent pour constituer la C.F.T.C.

Quoi qu'il en soit, la C.G.T. regagna lentement le terrain perdu et, lors de la réunification des deux centrales, en 1936, elle présentait des effectifs infiniment plus nombreux, une cohésion très supérieure à sa rivale et des finances plus saines.

Nous serons brefs sur les conditions de cette réunification. Elle résultait du désir d'unité de la classe ouvrière, mais elle fut essentiellement la conséquence de la menace fasciste grandissante sur l'Europe. En raison des crises économiques et politiques qui marquaient l'après-guerre, beaucoup d'hommes et de femmes, dans tous les pays, étaient arrivés à la conclusion qu'il en fallait rendre responsables les régimes parlementaires ; ils pensaient que la démocratie avait fait son temps, qu'elle était mal adaptée aux problèmes contemporains et qu'elle devait céder sa place à des régimes forts, disciplinés, autoritaires, qui seuls, se révélaient efficaces. Mussolini avait montré le chemin en Italie dès 1922, mais il avait été admiré, imité et suivi en Hongrie, en Yougoslavie, en Roumanie, en Bulgarie, en Pologne, en Allemagne, en Autriche, au Portugal et en Espagne. Même dans les pays restés démocratiques comme l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège, la France, on assistait à des poussées fascistes qui n'étaient pas sans danger.

DE 1934 A 1936

A l'émeute fasciste du 6 février 1934 en France, répondit le 12 la grève générale lancée par la C.G.T. et à laquelle s'associa la C.G.T.U. Certes les travailleurs n'approuvaient pas sans réserve la politique de la III^e République à laquelle ils n'avaient pas ménagé leurs critiques, mais ils entendaient défendre le minimum de libertés et de possibilités d'action qu'elle leur laissait.

Le rapprochement des deux Confédérations ouvrières qui s'esquissait depuis quelques mois se doubla du rassemblement des partis démocratiques dans un Front Populaire.

La réunion constitutive des deux centrales se fit en 1935 et 1936 dans des discussions préparatoires à Paris en 1935 et le congrès de fusion à Toulouse en 1936. Naturellement, la C.G.T.U. ne put mener son action et donner son accord qu'avec l'autorisation ou sur l'ordre du parti communiste et de Moscou..

Les optimistes, les esprits superficiels et les travailleurs mal informés virent dans cette réunification la renaissance de l'ancienne C.G.T. d'avant 1914 et ils crurent à la résurrection du vieil esprit syndicaliste. Mais les observateurs avertis et les vieux

militants n'étaient pas sans inquiétude et ne manifestaient qu'un enthousiasme relatif. Sans doute la réunion de toutes les forces ouvrières constituait sur le plan politique un incontestable succès, mais il s'en fallait de beaucoup que l'action syndicale en fut toujours renforcée et facilitée et surtout qu'elle y gagnât en clarté. Dans l'euphorie de la réunification, il y eut bien quelques mois paisibles, des réconciliations apparentes, des allocutions pleines de courtoisie et de cordialité, des votes unanimes enthousiastes, mais très vite on put voir que cette fusion n'en était pas une mais une simple juxtaposition de deux blocs, qui n'avaient point même idéologie ni mêmes méthodes d'action, qui n'obéissaient pas en fait aux mêmes chefs et qui, plus d'une fois, allaient se comporter en adversaires et même en ennemis, plus qu'en camarades de combat. Unité n'est pas toujours synonyme d'union.

On sait assez qu'au Congrès de Toulouse, les votes sur les points essentiels révélèrent la force des tendances en présence, qu'il s'agisse de la structure, de l'incompatibilité des mandats syndicaux avec les mandats politiques, de l'adhésion à une centrale internationale, c'était toujours en gros la proportion de 2 voix pour la tendance C.G.T. et 1 voix pour la tendance C.G.T.U. communiste.



Nous n'avons pas à faire ici l'histoire des mouvements démocratiques de 1936, du succès du Front Populaire aux élections et des grandes grèves de juin 1936 avec leurs importants résultats sociaux : conventions collectives, délégués du personnel, salaires relevés, congés payés, semaine de 40 heures. Rappelons seulement que dans ce climat exceptionnel, les effectifs syndicaux se gonflèrent de façon inattendue de plusieurs millions d'adhérents nouveaux en quelques semaines, ce qui permit à la C.G.T. redevenue unique de totaliser près de 5 millions d'adhérents au début de 1937.

Là encore, il faut rappeler que 5 millions de syndiqués ne font pas nécessairement 5 millions de syndicalistes, que la plupart des nouveaux venus ignoraient tout de l'histoire, des traditions, des luttes et des responsabilités du syndicalisme, qu'ils étaient mal informés des conditions de la vie économique et du fonctionnement des entreprises, qu'ayant longtemps souffert, ils étaient impatientes de réalisations et qu'ils furent une proie facile pour les démagogues sans scrupule, qui leur promettaient des triomphes faciles et le paradis à l'ombre des Soviets. Grâce à un noyautage savant, les éléments communistes ne tardèrent pas à contrôler un grand nombre d'organisations syndicales, U.D. ou Fédérations, qu'ils manœuvraient suivant les directives de l'U.R.S.S.

Le réveil fut brutal et douloureux : grèves à caractère politique, répression gouvernementale et mesures d'auto-défense du patronat qui se vengeait de sa grande peur de 1936, et les salariés mécontents et désenchantés abandonnèrent en grand nombre des syndicats qui — avaient-ils pensé un peu naïvement — devaient leur apporter de constantes améliorations sans autre effort de leur part que le paiement d'une modeste cotisation et l'assistance éventuelle à une assemblée générale chaque année.

Les 5 millions de syndiqués de 1936 n'étaient plus guère que 2 millions à la fin de 1938, à une époque où les menaces de guerre se précisaient, et dans la C.G.T. unique coexistaient en fait deux tendances nettement contradictoires et qui s'opposaient violemment. La vieille camaraderie syndicale, la solidarité ouvrière y avaient trop souvent fait place au noyautage, à la colonisation, à la conquête des leviers de commande, à la mauvaise foi et à la duplicité.

